



TREIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Evaluations**c) Evaluation indépendante du programme
par pays de l'OIT pour l'Argentine: 2001-2006*****Addendum***

Les commentaires tripartites suivants ont été soumis par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), l'Union industrielle d'Argentine (UIA) et la Confédération générale des travailleurs (CGT) en Argentine, dans le cadre de l'évaluation du PPTD de l'OIT pour l'Argentine (2001-2006).

1. Ce programme est le fruit d'actions développées par le BIT (sa direction générale, les services à Genève, le bureau régional et le bureau de Buenos Aires) en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de la République argentine et avec sa participation, ainsi que celle d'autres instances gouvernementales et des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs. Ces actions ont été lancées à la suite de la grave crise sociale, économique et politique qui a éclaté entre 2001 et 2002 et qui a marqué la réalité de tous les Argentins.
2. Les conseils fournis en matière de politiques et l'assistance technique du BIT tendaient principalement à favoriser l'intégration du concept de travail décent et ses implications dans les politiques publiques nationales, provinciales et municipales, pour contribuer aux efforts consentis afin de surmonter les pires aspects de la crise, notamment ceux qui sont liés au marché du travail.
3. Les contributions de l'OIT ont été faites au prix d'une adaptation constante des responsables en vue de collaborer de la manière la plus efficace possible, compte tenu de la réalité et de ses exigences, à l'application des divers programmes et des actions mis au point par les autorités publiques et les acteurs sociaux en faveur de la récupération des indices sociaux et du travail. Le programme national de travail décent 2005-2007 est inspiré de ces besoins et il est le fruit de cette coopération.
4. Ont participé à l'évaluation faite en 2007 tant les fonctionnaires du BIT que les mandants argentins et les consultants externes. Le Bureau a reçu les commentaires définitifs et individuels des mandants, qui sont examinés en vue d'améliorer l'exécution de la

coopération en cours et d'assurer une meilleure programmation des tâches futures à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

5. Le degré de satisfaction des mandants varie dans la mesure où les services fournis se singularisent. Etant donné le caractère exceptionnel de la crise qu'a connue l'Argentine et la réponse immédiate de l'OIT, l'action institutionnelle a été très appréciée par tous les mandants, en particulier dans la mesure où elle a contribué au renforcement de la gouvernabilité démocratique de la nation.
6. Le caractère exceptionnel de la crise s'est atténué, et de nombreux indices reflétant la réalité sociale et du travail de l'Argentine ont connu une évolution très favorable. On peut donc en déduire que l'action de l'OIT en Argentine dans le cadre d'un nouveau programme national pour le travail décent, qui prendrait en compte les besoins actuels et futurs, doit s'orienter vers une participation active à la réduction de la pauvreté par le biais de l'intégration des politiques publiques – étant entendu que le travail décent constituerait le cadre d'orientation – et faire du dialogue social l'axe des efforts concertés. Le renforcement du rôle de l'OIT en Argentine doit s'appuyer sur un financement suffisant.